



Conseil municipal d'Ottawa

27 mars 2019

Salle Andrew S. Haydon

10 h

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité des finances et du développement économique a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 5 mars 2019 :

DÉCLARATION DE TERRAINS EXCÉDENTAIRES – 1960 RUE MERIVALE
AND 1661 COUR VIMONT

ACS2019-CSD-CRE-0001

KNOXDALE-MERIVALE (9) /
ORLÉANS (1)

Que le Comité des finances et du développement économique déclare excédentaires pour les besoins de la Ville les propriétés suivantes :

- 1. le 1960, chemin Merivale, désigné comme îlot C dans le plan enregistré 402691 et faisant partie du NIP 04619-0164, et une partie du chemin Slack, faisant partie du NIP 04629-0937, et désignée comme parcelles 1 et 6 dans le document 1 ci-joint, couvrant une superficie totale de 2 088,5 m² (22 481 pieds carrés), sous réserve d'un levé définitif;**

2. **le 1661, cour Vimont, faisant partie du lot 31, concession 1, (ancien levé), dans le canton géographique de Cumberland faisant désormais partie de la Ville d'Ottawa, constituant la totalité du NIP 14508-0320 et couvrant une superficie de 2 059,5 m² (0,50 acre), et qui est représenté par des hachures croisées dans le document 2 ci-joint.**

ADOPTÉES